

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.  
RÉCLAMES ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 26 Septembre

## LEUR BONNE FOI

L'empereur Guillaume a choisi l'anniversaire de la bataille de Sedan pour venir parader à Metz, à Strasbourg, et faire manœuvrer ses soldats sur notre frontière. Pour donner à sa présence en Alsace-Lorraine un caractère plus évident d'hostilité envers la France, il s'est fait accompagner par le fils de son allié le roi d'Italie. C'était la Triple-Alliance elle-même qui manifestait à nos portes, la Triplice qui prenait des airs de matamore et faisait gronder ses canons comme une menace à notre adresse.

Et cependant les feuilles allemandes essayent de faire croire que c'est nous qui sommes les provocateurs, que nous cherchons à troubler la paix de l'Europe et à susciter des conflits. Ils prennent texte, pour formuler cette accusation, de la prochaine visite de l'escadre russe à Toulon.

Le prétexte est vraiment plaisant !

On se demande en quoi cette visite constitue une provocation et comment on peut l'interpréter comme une menace à l'adresse de la Triple alliance.

Nos marins ont été reçus cordialement à Cronstadt et à Saint-Petersbourg ; les marins russes seront reçus cordialement à Toulon et à Paris.

Echange de bons procédés ; témoignage de sympathie entre les deux peuples.

Voilà tout.

Mais c'est précisément cette sympathie entre la France et la Russie qui inquiète les Allemands et les Italiens et cause leur mauvaise humeur ; car elle prouve que la France n'est pas isolée en Europe, malgré tous les efforts qu'ils ont fait pour atteindre ce but, et qu'elle peut compter sur l'amitié du peuple russe.

Nos bons amis les Anglais qui ne manquent jamais une occasion de nous être désagréables et de nous calomnier, se joignent aux reptiles de Berlin pour nous accuser de

vouloir la guerre et de chercher noise à l'Allemagne.

Le *Standard* ne déclarait-il pas, il y a quelques jours, que Paris était en ébullition, qu'il présentait la même physionomie que la veille de la guerre de 1870 ?

Voilà comment ces gens-là écrivent l'histoire ! Voilà comment ils mentent par haine contre notre pays !

C'est odieux, mais c'est ainsi !

Nous devons être habitués à ces mensonges et à ces calomnies, car elles émaillent journellement les colonnes des journaux gallophobes ; aussi ne sauraient-elles nous émouvoir.

L'Europe sait fort bien que la France, désormais en mesure de faire respecter ses droits, ne veut pas de guerre.

L'Europe sait bien que nous ne provoquons personne, mais que nous serons toujours prêts à repousser toute agression de quelque part qu'elle vienne.

L'Europe n'ignore pas non plus que l'alliance franco-russe est la plus sûre garantie du maintien de la paix et que le seul, le véritable danger de conflagration réside dans la triple alliance.

N'est-ce pas l'Allemagne qui a organisé en Europe le système de la paix armée ? N'est-ce pas elle qui a donné la première l'exemple de ces armements aussi formidables que coûteux, qui accablent les peuples à la banqueroute inévitable ou à une guerre épouvantable ?

Il sied vraiment bien aux Allemands, aux Italiens et aux Anglais de rejeter sur nous la responsabilité d'une situation qui est le résultat de la politique prussienne et de la triple alliance.

Il leur sied vraiment bien de nous accuser de provoquer à la guerre, de chercher à faire naître des conflits, le lendemain du jour où l'empereur Guillaume et le prince de Naples paraissent à Metz et célèbrent bruyamment l'anniversaire de Sedan, à nos portes, sous les yeux de nos frères impitoyablement arrachés à la mère-patrie.

Non, l'Europe ne sera pas dupe de ces mensonges. Les feuilles gallophobes de Berlin, de Rome et de Londres ne réussiront pas à déplacer les responsabilités. L'Europe sait bien que Guillaume II et le fils de Humbert 1<sup>er</sup> sont venus nous provoquer à Metz et que nous avons opposé à ces provocations un calme froid, impassible, parce que nous avons le sentiment de notre droit et celui de notre force matérielle et morale.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### LE SCRUTIN DE LISTE

On annonce que plusieurs députés et parmi eux, M. Edouard Lockroy, se disposent à déposer, dès la rentrée, un projet de loi demandant le rétablissement du scrutin de liste.

Plusieurs journaux se mettent à la tête du mouvement, et les raisons qu'ils donnent, pour vouloir modifier la loi électorale, ne sont guère édifiantes.

Parlant du scrutin d'arrondissement, le *XIX<sup>e</sup> Siècle* s'exprime ainsi : « Il n'est pas exagéré de dire qu'il est condamné par l'opinion publique, et que son maintien est un danger pour l'avenir ; car, d'une part, il ne donne que des indications fragmentaires sur les intentions et les vues du pays ; d'autre part, il est accessible à des tentatives de corruption, et il favorise encore certaines médiocrités. »

La *Justice* « a quelque raison d'être étonnée des mœurs du scrutin d'arrondissement. On commence à savoir, dit-elle, dans quelles proportions il développe les calomnies et la corruption. »

La *Lanterne* est encore plus virulente :

« Jamais, peut-être, les vices du scrutin d'arrondissement ne s'étaient étalés aussi ouvertement qu'au cours de la dernière période électorale. De plus en plus, il est apparu comme ce qu'il est en réalité, comme un scrutin d'argent, comme un instrument de fortune publique mis à la disposition des détenteurs de la fortune pécuniaire. On a vu des arrondissements entiers achetés, comme on achète une vache ou un cheval. »

« Mais le scrutin d'arrondissement n'est pas seulement le triomphe de la vénalité il est aussi, et plus encore, le triomphe de la médiocrité. Il

élimine les concurrences qui pourraient gêner les prétentions des grands hommes de clocher. Il permet à Trépigny-les-Chaussées de s'affirmer par l'envoi d'une nullité à la Chambre.

« Le département se serait révolté, mais l'arrondissement tient à avoir un député qui ait un goût de terroir et qui représente, comme on dit, l'esprit des populations, même si elles en sont totalement dépourvues. »

On lit dans le *Soleil* :

« Le scrutin d'arrondissement rétrécit les idées et déprime le sens moral. Il favorise la corruption des électeurs et réduit la politique à des questions de clocher. Il est fait pour permettre au riche de battre le pauvre, et surtout à l'homme médiocre de triompher de l'homme qui émerge de la foule, qui se distingue par l'originalité et l'élevation de ses idées. »

On lit dans le *Matin*, sous la signature de M. Henry Maret :

« Le scrutin uninominal (combien de fois l'ai-je dit avant ceux qui le disent aujourd'hui !) supprime toute doctrine, tout mandat, toute idée, tout programme. Il remplace tout cela par des luttes d'individus ; et ces luttes ont atteint une telle acuité, une telle grossièreté, une telle imbécillité, qu'on doit s'en féliciter, car c'est cela qui révolte enfin tous les hommes de bon sens. On obtient avec ce système des Chambres sans cohésion, des majorités de hasard, un amoncellement de zéros dont le chiffre initial est inconnu. Et la prétendue consultation du peuple est une duperie, car quelle réponse peut-il donner quand, en réalité, aucune question ne lui est posée ? »

### La fin des manœuvres

M. Carnot a quitté Fontainebleau samedi soir et est parti aussitôt pour Beauvais, où il est arrivé à 5 h. en compagnie de MM. Dupuy et Rieunier.

Les rues étaient pavisées et ornées de feuillage.

A la préfecture, le président du conseil général, M. Cuvinot, sénateur, a adressé une allocution ; puis l'évêque, Mgr Fuzet, a fait une déclaration absolument constitutionnelle et républicaine, à laquelle M. Carnot a répondu sur le ton ordinaire.

Un dîner de soixante-dix couverts a été offert aux principales autorités.

Dimanche matin, à 8 h., a eu lieu la grande revue des troupes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps sous la direction de M. le général Billot.

M. Carnot, après être passé sur le front des troupes, s'est rendu à la tribune officielle et le défilé a été superbe.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 36

## La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE PREMIER

XV

SIR ROLLAND

— Et je le défendrai, je vous jure ! Cette femme a déjà renoncé à son projet. Quant à ce Kervigan...

M. Mortimer se promenait à travers la chambre ; il s'arrêta court en entendant prononcer le nom du peintre.

— Vous voulez vous battre avec ce jeune homme ?

— Oui.

— Pourquoi ?

— Parce que je le hais, parce que je suis jaloux...

— En quoi est-il coupable ? Ne soyez pas un enfant, Ned ! Il serait indigne de vous de vous montrer si léger.

— Il le faut.

— Et si je vous prisais, par amitié pour moi, d'oublier M. Kervigan.

— Vous me désoleriez, mon ami, car j'ai déjà écrit à M. de Kervigan pour lui demander un ren-

dez-vous soit chez moi, soit chez lui.

— Et que lui direz-vous ?

— Je lui dirai que l'un de nous deux est de trop puisque nous aimons la même femme.

M. Mortimer secoua tristement la tête. Il vint s'asseoir auprès du baronnet, et d'un ton très affectueux :

— Vous rappelez-vous la lettre où je vous ai prévenu que Mme Arcos allait se marier, Ned ? Je vous ai dit qu'en vous avertissant, je remplissais un devoir à la fois envers vous et envers d'autres. Ne m'en demandez pas plus que je ne peux vous en raconter. Mais sachez ceci, mon ami : en vous battant contre M. Kervigan, vous courriez risque de me briser le cœur. Vous êtes étonné ? N'avez-vous pas deviné qu'il y a dans ma vie bien des mystères ? Je ne veux pas que M. Kervigan meure. Il me suffit, je crois, de vous prier de ne pas le provoquer pour que vous fussiez selon mon désir. J'ajouterai ceci, Ned, pour vous prouver jusqu'à quel point la vie de cet homme m'est sacrée : je le saurais menacé d'un danger quelconque que je n'hésiterais pas à me mettre entre la mort et lui.

— J'ignore dans quel but vous protégez M. Kervigan, mon cher Mortimer, mais il me suffit que cela soit pour qu'il me soit désormais aussi sacré qu'à vous.

— Je vous remercie, mon enfant. Rien ne vous sera plus facile que de trouver un prétexte à la demande de rendez-vous dont vous m'avez parlé. De mon côté, je s'en rai franc et vous expliquerai pourquoi j'ai voulu séparer violemment Mme Arcos de M. Kervigan. D'abord, je savais vous rendre service. Ensuite... je m'intéresse fort à une jeune

fille, Mlle Gertrude Dubois... (M. Mortimer rougit un peu en prononçant ces mots)... je me suis aperçu qu'elle aimait ce jeune homme et j'ai entrepris de faire leur bonheur en les unissant l'un à l'autre.

Quel pouvait être le motif qui faisait agir M. Mortimer ? Bien que la curiosité du baronnet fut excitée, il était trop discret pour faire une question. Peut-être, à d'autres, l'idée serait-elle venue que ce ne pouvait être qu'une raison inavouable qui décidait le milliardaire à marier Gertrude. Mais il connaissait son ami. Il savait combien son âme était haute et son cœur généreux ; cela lui suffisait.

— Je vous le répète encore, Mortimer, dit-il en se levant, je vous dois trop, le vous aime trop pour ne pas considérer vos désirs comme des ordres. Tout s'arrangera donc comme vous le voulez. Mme la comtesse n'épousera pas M. Kervigan.

Il ajouta avec un accent de passion jalouse :

— Je ne peux pas l'épouser, puisque j'ai tué son mari. Mais du moins ne sera-t-elle pas à un autre.

— A quelle heure verrez-vous M. Kervigan ?

— J'attends sa réponse. Ce sera demain, sans doute.

Les deux amis se quittèrent sur ces paroles. Dans la soirée, M. Mortimer reçut une lettre de sir Rowland, l'avertissant que l'entrevue aurait lieu le lendemain, au Grand-Hôtel entre M. Kervigan et lui.

Cependant Gertrude hésitait à faire à Pierre la réponse qu'elle lui avait promise. Elle jugeait du cœur des autres par le sien, et estimait que le

jeune homme souffrirait cruellement en apprenant que Liane refusait de l'épouser. Toute femme aurait dit, heureuse d'accabler sa rivale : « Elle est indigne de vous ! » Mais dans sa noblesse intime, Gertrude ne songeait même pas à accabler d'une pareille honte son ancienne compagne.

Mieux vaut qu'il souffre par le cœur que par le mépris, pensa-t-elle. Il pleurera, il gémera en croyant que Liane ne l'aime pas ; mais au moins il ne méprisera pas celle à qui il avait fait l'honneur de la choisir.

Peu à peu, Gertrude qui était rentrée au pensionnat, brisée par l'horrible scène dont elle avait été témoin, sentit ses forces lui revenir. La prière qu'elle avait adressée la veille à sa chérie était exaucée. Dieu lui donnait l'énergie de supporter sa douleur.

Elle fit sa classe quotidienne, puis, avant d'aller comme de coutume, partager la maigre pitance que Mme d'Arviguy offrait à ses sous-maitresses, elle monta dans sa chambre et écrivit à Pierre la lettre suivante :

« Je me suis acquittée de la mission dont vous m'avez chargée, mon ami. Liane refuse... Ah ! « Dieu m'est témoin que je n'aurais pas voulu « vous briser le cœur ! Ne m'en demandez pas « davantage. Vous êtes jeune, célèbre, plein de « génie. Dans le travail et dans le succès, vous « trouverez un apaisement d'abord, jusqu'à ce que « vous y rencontrerez l'oubli. »

Elle laissa tomber sa plume et songea. Pour la première fois, un sentiment personnel vint à cette créature admirable. Pour la première fois elle pensa que, guéri de son amour pour Liane, Pierre tournerait peut-être les yeux sur elle.

A 11 h., le Président est rentré à Beauvais. A midi et demi le banquet politique a eu lieu sous une grande tente dressée dans le jardin de la préfecture. Il y avait tous les officiers jusqu'au grade de colonel, et les officiers étrangers. Le Président de la République a prononcé quelques mots de félicitation à l'armée, dans lesquels il a parlé de la paix, et aussi de l'union qui règne dans l'armée. Le général Loizillon a répondu en buvant à la santé de M. Carnot. Le président est allé ensuite à l'Hôtel-Dieu où il a décerné des médailles à des religieuses et à la manufacture de tapisserie. Il est rentré ensuite à Fontainebleau.

**La grève des mineurs**

A la réunion de la Fédération des travailleurs, M. Basly et plusieurs autres députés socialistes présents, ont voté un ordre du jour approuvant la conduite du comité de la grève générale et engageant les députés socialistes à faire de la propagande dans certains centres industriels.

Des troupes ont été envoyées pour empêcher l'invasion des mines d'Anzin par les grévistes.

La grève générale a été votée à Carmaux et à Mons.

Le Figaro constate que la situation dans le Nord et dans le Pas-de-Calais devient alarmante.

**La grève générale**

A Lievin, on va être forcé de réquisitionner les ouvriers pour que le grisou ne détruise pas la mine.

Dans un meeting qui a eu lieu à Paris, salle Fabre, M. Chauvin, député, coiffeur, de St-Denis, demande l'expropriation générale.

M. Baudin, député du Cher, demande de faire aboutir la grève générale même par la violence.

Mais ces violences sont dépassées encore et les orateurs « sanguinaires » montent à la tribune.

Après ces scandales, on vote la grève générale et l'amnistie.

\* \* \*

M. Trarieux sénateur, vient d'adresser au président du conseil une lettre, dont voici la partie essentielle :

« J'ai l'honneur de rappeler à votre souvenir le vote récent par lequel le Sénat a refusé d'admettre dans les syndicats professionnels des personnes étrangères à la profession syndiquée, en eussent-elles fait autrefois partie.

Or, ce n'est pas sans étonnement que je vois le député Basly intervenir dans l'organisation des grèves du Nord en prenant la qualité de « président du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais ».

Non-seulement il est notoire que M. Basly n'est plus ouvrier mineur depuis qu'il appartient à la députation, mais il avait cessé de l'être pour devenir débitant de vin, si j'ai bonne souvenance, dès avant son entrée à la Chambre. Il me semble donc commettre une illégalité évidente en s'immisçant dans les affaires d'un syndicat dont, aux termes de la loi du 29 mars 1884, il lui est interdit d'être membre.

Comme c'est sur mon rapport qu'a été

Puis elle eut honte de cet égoïsme qui la prenait. Elle se rappela ce qu'elle avait souffert quand Pierre était venu lui faire l'aveu de son amour pour une autre, et elle se dit que lui aussi souffrait autant qu'elle.

— Non ! cela ne sera pas ! s'écria Gertrude. Elle est indigne de lui... Hélas ! il n'en jugerait peut-être pas ainsi, aveuglé qu'il est par la passion. Et puis elle l'aime !... Ce serait le moyen de faire le bonheur de Pierre, je trouverai le moyen de séparer les obstacles qui les séparent.

Quelles idées lui venaient ?

Elle tournait dans le même cercle de réflexions : Pierre souffrirait autant que j'ai souffert. Et cette seule pensée effaçait de son cœur toutes les révoltes. Son amour, à elle, était fait d'abnégation, et elle éprouvait une sorte de sainte joie à se sacrifier. Elle hésita longtemps. Puis reprenant sa plume, elle termina sa lettre par ces lignes :

« Espérez encore, mon ami. Tout n'est peut-être pas perdu. Comptez sur moi comme sur l'ami le plus dévoué. Je vous jure que tout ce qui sera humainement possible pour vous rendre heureux, je le ferai.

Ce soir-là, Mme d'Avrigny et l'intéressant jeune homme cherchaient, comme d'habitude à l'attitude de leurs taquineries cruelles. Vainement ; Gertrude ne voyait rien, n'entendait rien. Elle était presque tout entière à la pensée de son sacrifice.

Le lendemain, dès qu'elle fut libre, elle courut à l'hôtel de la rue du Monceau, et resta quelques minutes avec Liane. Que se passa-t-il entre elles,

prise la délibération que je rappelle, je me crois tout particulièrement le devoir d'en demander le respect, et je vous prie de bien vouloir m'indiquer si vous croyez ma réclamation légitime, et en ce cas, quelles mesures vous comptez prendre pour y faire droit. »

**Le cinquantenaire de la fondation de l'école des arts et métiers d'Aix**

L'école des arts et métiers d'Aix célébrait dimanche, avec le concours de la municipalité, la fête du cinquantenaire de sa fondation. C'est au duc de Larochehoucauld-Liancourt que la France doit la création des écoles des arts et métiers. Les deux écoles d'Angers et de Châlons ne pouvant suffire au nombre croissant des candidats, une troisième école fut établie en 1843, et M. Thiers la fit attribuer à Aix.

C'est le cinquantenaire de cette école que les anciens élèves des trois écoles, réunis dans un même sentiment, ont voulu fêter. La ville est pavoisée ; des mâts, ornés de drapeaux, sont dressés sur les boulevards. A l'entrée de la gare se trouve un arc de triomphe sur lequel sont inscrits les noms des départements compris dans la région de l'école et portant ces mots :

**CINQUANTENAIRE DE L'ÉCOLE D'AIX**

*Gloire à son fondateur*

LA ROCHEFAUCAULD-LIANCOURT

Un autre arc de triomphe à l'entrée de la ville porte cette inscription :

**LA VILLE D'AIX AUX ANCIENS ÉLÈVES**

A onze heures, un vin d'honneur a été offert aux anciens élèves dans la cour de l'école des arts et métiers, pavoisée avec goût. Au centre, le drapeau français flottait à côté du drapeau russe.

Lorsque les assistants ont pris place aux tables symétriquement rangées, M. Jouglet, ingénieur de l'école, a prononcé un discours de bienvenue, qui a été couvert d'applaudissements. M. Trotabas, président de la commission des fêtes, a porté un toast à l'école. Pendant le vin d'honneur la musique des touristes de l'Union a donné un concert.

**Crédit Foncier**

*Obligations foncières 3 0/0 et 4 0/0 1893*

Le numéro 14,054 gagne 100,000 fr.  
Le numéro 13,745 gagne 50,000 fr.  
Le numéro 84,268 gagne 20,000 fr.  
La coupure du numéro six donne droit au lot entier.

*Obligations foncières 4 0/0 1863*

(Numéro gagnant dans les 40 séries, 2,229).  
Ce numéro gagne 100,000 fr. dans la 16<sup>e</sup> série, 30,000 fr. dans la 20<sup>e</sup> série, 5,000 fr. dans les séries 17, 19, 31, 11, 23, 1, 26, 6 ; 1,000 fr. dans chacune des 30 autres séries : 12, 24, 39, 14, 27, 15, 3, 2, 37, 30, 13, 28, 38, 22, 9, 29, 18, 33, 7, 10, 5, 36, 21, 40, 8, 25, 35, 4, 34, 32.

*Obligations communales 3 20 0/0 1892*

Le numéro 10,317 gagne 100,000 fr.  
Le numéro 307,085 gagne 30,000 fr.  
Les numéros 206,191, 340,589 gagnent chacun 10,000 fr.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Le pavillon national russe**

On a publié sur les pavillons russes des notes inexactes que nous allons rectifier afin d'éviter

Gertrude quitta la comtesse avec une espèce d'énergie factice, semblable à celle qu'on se donne au moment de s'offrir à un danger ou de s'exposer à une souffrance.

Ce qu'elle voulait faire, c'était rendre à Liane la libre disposition d'elle-même, et pour cela, elle n'avait pas d'autre moyen que de demander à sir Rowland de renoncer à la comtesse, ainsi qu'elle-même renonçait à Pierre !

Pierre Kervigan attendait dans son atelier l'heure de son entrevue avec le baronnet. La lettre de Gertrude lui était parvenue la veille. Selon la pensée de la jeune fille, il avait suffi de quelques mots d'espérance ajoutés par elle pour consoler l'amoureux.

Pourquoi Liane refusait-elle ? Il creusait son cerveau pour découvrir le motif qui l'avait fait agir ? Il s'était donc trompé quand il avait cru qu'elle l'aimait ? Il s'était donc trompé en attribuant à une émotion trop tendre le trouble qu'elle éprouvait auprès de lui.

Il se rappelait que naguère il avait eu un accès de jalousie contre sir Rowland. Le peintre était alors en Hollande et très assidu auprès de la comtesse Arcos, dont il avait fait la connaissance à Amsterdam. Or, sir Rowland était venu voir la comtesse, et pendant ce temps-là, Pierre s'était vainement présenté chez Mme Arcos pour faire sa visite accoutumée. On ne l'avait pas reçu.

Hâtons-nous d'ajouter que, lors du duel entre le comte et le baronnet, les journaux avaient tu le nom de ce dernier, le consul d'Angleterre à Nice ayant fait les démarches nécessaires pour étouf-

fer l'affaire. Le peintre ignorait donc que c'était sir Rowland qui avait tué le comte.

Kervigan était une noble et généreuse nature. Nous le connaissons, mais son caractère avait subi la transformation que la nature apporte toujours. Rien n'était plus facile que de gagner sa confiance. Une fois qu'on y avait porté atteinte, rien de même n'était plus facile que de la recouvrer.

Or, il avait foi en Liane. Il ne pouvait pas admettre que la jeune femme eût menti, et voilà que sir Rowland lui demandait une entrevue, sir Rowland qu'un moment il avait cru son rival.

Evidemment il y avait dans tout cela un mystère qu'il ignorait. Sans nul doute, c'était à cette présence du baronnet qu'il fallait attribuer le refus de Liane, refus dans lequel Gertrude lui laissait entrevoir encore la possibilité d'une espérance.

Quand Pierre arriva au Grand-Hôtel, il était un peu en retard sur l'heure indiquée. Le gentilhomme anglais avait loué un appartement au second étage. Ce fut dans un petit salon attendant à sa chambre à coucher qu'il reçut Pierre.

— Je vous remercie, monsieur, dit-il d'avoir bien voulu prendre la peine de vous déranger. Pierre s'inclina et s'assit. Ils se regardèrent un moment en silence. Sir Rowland se disait que l'homme qu'il avait en face était son rival et un frémissement de colère l'agitait.

Mais il se rappela la promesse faite à M. Mortimer. Il fallait trouver un prétexte, ce prétexte était tout indiqué par la profession du jeune homme.

— Monsieur, j'ignore les usages français : vous

tout malentendu dans les manifestations qui se préparent.

Le pavillon blanc à l'aigle à deux têtes est l'emblème réservé au Czar. Nul, en Russie, ne peut l'arborer ; ce serait une atteinte au respect dû au souverain.

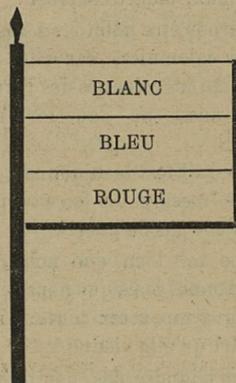
La vue de ce pavillon, en dehors des palais ou des yachts impériaux, cause toujours aux officiers russes une surprise dont ils dissimulent l'effet par politesse.

Le pavillon blanc à croix bleue est l'attribut de la marine impériale. Il convient aux manifestations qui visent tout particulièrement la marine de guerre.

Mais l'unique pavillon national russe, celui que toute la Russie arbore dans les solennités à l'exclusion de tout autre, celui que nos marins ont vu partout uni au pavillon français dans les nombreux trophées élevés sur leur passage au camp de Khodinsky, à Moscou, comme à la Douma, à Pétersbourg, c'est le pavillon à trois bandes horizontales : blanche en haut, bleue au milieu, rouge en bas.

C'est ce pavillon-là qui doit paraître dans les manifestations à l'adresse de la Russie entière. Et si l'on tient à être plus expressif encore, il faut prendre ce pavillon national et le cravater d'un flot de quatre rubans jaune et noir (couleurs de la maison impériale), blanc et bleu (couleurs de la marine impériale).

Voici, du reste, un fac-similé de ce pavillon :



Si nous ne voulons pas paraître ignorants aux yeux des Russes, il faut que les monuments et les maisons particulières soient pavoisés avec ce drapeau. Les marchands n'ont que le temps de s'approvisionner.

**Les fêtes franco-russes à Gourdon**

La ville de Gourdon n'a pas voulu rester en arrière de ses voisines, pour s'associer à la grande manifestation patriotique qui s'organise dans toute la France, à l'occasion de l'arrivée de l'escadre russe à Toulon.

Dès dimanche dernier, le conseil municipal a décidé que le 15 octobre prochain la ville de Gourdon fêterait l'arrivée en France des marins de la grande nation amie, et a voté à cet effet une somme de 300 francs. Distribution aux pauvres, feu d'artifice, illuminations, retraite aux flambeaux, etc., composeront le programme de ces fêtes.

Encouragés par cette première impulsion, quelques dévoués anciens soldats, ont eu l'idée d'organiser un banquet populaire, et une grande réunion préparatoire a eu lieu mardi soir à la mairie.

Au début de la séance, M. le capitaine Gra-

nier, adjoint au maire, a exposé le but de la réunion, et a donné communication d'une lettre de M. Payan, receveur particulier des finances, s'excusant de ne pouvoir y assister, mais déclarant s'associer de tout cœur aux décisions qui seront prises.

Plus de 200 de nos concitoyens, anciens militaires, avaient répondu au patriotique appel des promoteurs de la réunion. L'assemblée, qui comptait des officiers, sous-officiers et soldats ayant fait les campagnes de Crimée et d'Italie, a décidé qu'un grand banquet populaire aurait lieu le dimanche 15 octobre, à midi. Le prix de la cotisation a été fixé à 3,50 fr.

La réunion a ensuite nommé le comité qui sera chargée d'organiser ce banquet. En voici la composition :

MM. Granier, Marié, Payan, Gouloumès, anciens officiers — MM. Delrieu-Cazaly, Guibert, Tillol, Cauleille, Aragon, anciens sous-officiers et soldats.

Il a été en outre décidé que tous les citoyens pouvaient souscrire à ce banquet, qu'ils aient ou non satisfait à la loi militaire.

**La rentrée du 7<sup>e</sup>**

Le 7<sup>e</sup> de ligne est rentré, hier lundi, à midi et demi, musique en tête, avec sa belle attitude ordinaire.

La population formait une double haie et sur tout le parcours, les drapeaux tricolores mariaient leurs couleurs à celles des pavillons russes.

**Armée**

Les élèves sortants de l'École de Saint-Cyr viennent d'être classés sous-lieutenants dans les régiments. Pour le 7<sup>e</sup>, nous relevons les noms de : MM. Constans et de Girard.

**Le général Fabre**

Le nouveau commandant du 17<sup>e</sup> corps d'armée, a fait, lundi matin, à 9 heures, son entrée à Toulouse.

Toutes les troupes de la garnison étaient échelonnées sur le passage du cortège, dont le départ a été annoncé par trois coups de canon. Le général Fabre était entouré d'un brillant état-major.

Une foule nombreuse assistait à cette solennité militaire, fière et heureuse de voir l'allure martiale de nos vaillants soldats.

**Conseil départemental**

Dans leur séance du samedi 23 septembre, les membres du conseil départemental ont ajourné la création d'un deuxième emploi d'adjoint à l'école de Limogne, ainsi que l'annexion d'un pensionnat à l'école privée congréganiste de la même commune.

L'annexion d'un pensionnat à l'école privée congréganiste de Gramat a été adoptée. L'instituteur d'Autoire a été autorisé à remplir les fonctions de secrétaire de la mairie de cette commune.

Ont ensuite été approuvés : 1<sup>o</sup> les travaux supplémentaires aux écoles de garçons de Promilhanes et de Trébaix (Villesèque) ; 2<sup>o</sup> la construction de bâtiments scolaires à Saint-Cyprien, à Leyme, à Baladou et à Fages (Luzech).

**Suppression d'une étude de notaire**

Suivant décret de M. le président de la République, l'office notarial de Cahors, vacant par suite du décès de M. Arènes, vient d'être supprimé.

m'excuserez si je me suis permis de vous déranger. Je suis un grand amateur de peinture et j'ai pour votre talent une estime toute particulière...

Dès les premiers mots prononcés par sir Rowland le visage de Pierre s'était éclairé. Il n'était pas question de Liane entre eux. Le jeune peintre crut d'autant plus facilement à la sincérité du baronnet qu'on s'abuse volontiers sur ce qu'on désire.

Si Kervigan avait eu assez de sang-froid pour observer ce qui se passait, si le trouble qui lui était resté de sa douleur de la veille ne l'avait pas égaré, il aurait remarqué que le baronnet était en proie à une gêne aussi grande que la sienne. Mais il ne vit rien, il ne comprit rien.

La conversation dura encore quelques instants, suivant ce même cours banal, chacun des deux jeunes gens croyait tromper l'autre, déjà sir Rowland, puisant sa force dans la promesse faite à M. Mortimer, discutait froidement et avec une apparence indifférente le sujet du tableau qu'il désirait obtenir de Pierre, quand le valet de chambre vint dire à son maître qu'une dame voulait lui parler.

— Une dame, s'écria le baronnet. Instinctivement Kervigan et lui retrouvèrent leur défiance première. Ils se regardèrent comme deux ennemis prêts à se frapper.

Tous les deux faisaient la même réflexion. Cette dame ne pouvait être que Liane. (A suivre).

**Pilules Suisses !**

Le médicament le plus populaire de France.

**Mouvement d'instituteurs et d'institutrices dans le Lot**

Par arrêté préfectoral du 16 septembre courant, et sur la proposition de M. l'inspecteur d'académie, ont été nommés, les instituteurs et les institutrices dont les noms suivent :

- Instituteurs.** — MM. Ladoux, de Figeac à St-Martin-le-Redon ;  
Lamothe, adjoint, de Figeac à Cajarc ;  
Planchon, de Calamane à Duravel ;  
Pagès, de Vaylats à Calamane ;  
Nadal, de Cassagne à Vaylats ;  
Balagaryrie, de St-Cirq-Madelon à Cassagnes ;  
Rigal, adjoint, de Catus à St-Cirq-Madelon ;  
Bessières, adjoint, de Gourdon à Concots ;  
Mourgues, de Rampoux à Calès ;  
Bec, de Caniac à Rampoux ;  
Amalric, de Felzins à Caniac ;  
Vertut, de Calès à Clayrou (Capdenac) ;  
Aglou, de Clayrou à Felzins ;  
Lascoux, de Molières à Fons ;  
Roussel, de Fons à Molières ;  
Baras, de Puy-l'Evêque à Calvignac ;  
Daraqy, de Lamativie à Coniac ;  
Pouget, du Bouyssou à Boisse (Castelnaud) ;  
Estival, d'Anglars au Bouyssou ;  
Monrigal, de Boisse à Anglars ;  
Caste, de l'Hospitalet à Lascabanes ;  
Garrigues, d'Ussel à l'Hospitalet ;  
Laporte, de Goudou (Labastie) à Ussel ;  
Lasquignes, de St-Martin-le-Redon à Goudou.
- Institutrices.** — Mmes Laurié, adjointe, de Montcuq à Thémimes ;  
Lascoux, de Molières à Fons ;  
Roussel, de Fons à Molières ;  
Lafargue, de Lebreil à St-Henri ;  
Navarre, de Corn à Ussel ;  
Barrière, de Couzou à Murel (Martel) ;  
Delfau, de Murel à Espère ;  
Clamagirand, d'Anglars à Issendolus (école laïcisée) ;  
Monrigal, de Boisse, à Anglars ;  
Pouget, du Bouyssou à Boisse ;  
Foulhaux, de Gagnac au Bouyssou ;  
Souillh, de Corniac à Gagnac ;  
Capsal, de Goudou à Calamane.

**Union des Plâtriers de Cahors**

D'un acte reçu par M<sup>e</sup> Andrieu, notaire, le 14 septembre 1893, il résulte que la société « L'Union des plâtriers de Cahors » a été dissoute.

**Emplois civils**

Le ministre de la guerre a fixé aux dates ci-après la réunion, au chef-lieu de chaque corps d'armée, de la commission régionale chargée de faire procéder aux examens exigés des sous-officiers candidats aux emplois civils de la première catégorie, conformément aux prescriptions : 1<sup>o</sup> de la loi du 18 mars 1889 sur le renouveau des sous-officiers ; 2<sup>o</sup> du décret du 4 juillet 1890 portant règlement d'administration publique, relatif à ces emplois ; 3<sup>o</sup> de l'instruction du 11 avril 1891 :

- Commis à l'Imprimerie nationale, 16 octobre.
- Commis-greffier dans les prisons de la Seine, teneur de livres dans les établissements pénitentiaires, commissaire de police dans les départements, commissaire spécial de la police des chemins de fer, 18 octobre.
- Percepteur, 19 octobre.
- Commis de 5<sup>e</sup> classe de la trésorerie d'Afrique, 20 octobre.
- Employé à l'institut, commis et commis auxiliaires à l'administration académique, employé à l'Académie de médecine, 21 octobre.
- Inspecteur de la navigation et des ports, 23 octobre.
- Conducteur des ponts et chaussées en France et en Algérie, 24 et 25 octobre.
- Contrôleur des mines en France et en Algérie, 26 et 27 octobre.

Les sous-officiers des armées de terre et de mer en activité de service et libérés candidats aux emplois énumérés ci-dessus devront être rendus au centre d'examen la veille du jour de l'examen exigé pour l'obtention des emplois qu'ils sollicitent.

Conformément aux dispositions de l'instruction du 11 avril 1891, les généraux commandant les corps d'armée fixeront eux-mêmes le jour de l'examen en ce qui concerne les emplois de la deuxième catégorie.

Le ministre rappelle, entre autres prescriptions, que les sous-officiers candidats aux emplois de première catégorie doivent, s'ils persistent à solliciter un emploi de cette catégorie, subir à chaque semestre, quel que soit le motif de l'ajournement de leurs candidatures par la commission prévue à l'article 24 de la loi du 18 mars 1889, les examens professionnels, et cela jusqu'à ce qu'ils aient été classés par la commission précitée, ou définitivement éliminés par cette commission, on atteints par la limite d'âge.

**Le Pétrole à 30 centimes le litre**

Une baisse énorme vient de se produire sur la vente en gros des pétroles; cette diminution, dont profiteront bientôt tous les ménages, est due à l'abaissement des tarifs douaniers en faveur des pétroles russes.

**Puy-l'Evêque**

La ville de Puy-l'Evêque a fait, lundi, de magnifiques funérailles à un de ses enfants les plus aimés. M. Louis Sabatié, un des vétérans du parti républicain.

Toute la population assistait aux obsèques; dans le cortège attristé on remarquait M. Béral, sénateur, le conseil municipal de Puy-l'Evêque, les maires de toutes les communes du canton, les présidents des lignes communales, la société de Secours Mutuels de Puy-l'Evêque, le juge de paix et tous les fonctionnaires; devant le char, superbement décoré par les dames amies de la famille, un grand nombre de couronnes, parmi lesquelles nous avons remarqué celle offerte par M. Rey, député, malheureusement empêché, celle des amis, celle de la Ligue républicaine, etc.

M. Puech, maire, Delthil, adjoint, et deux membres du Secours Mutuel tenaient les cordons du poêle.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé vers le cimetière où M. Puech a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

La ville de Puy-l'Evêque vient de perdre un de ses représentants les plus dévoués. Conseiller municipal depuis de longues années, M. Sabatié a apporté dans l'accomplissement de ses fonctions un zèle et un dévouement d'autant plus admirables qu'il ne s'est jamais découragé dans la lutte, et qu'il est resté aussi actif auprès des succès. Tout le monde sait à quel point l'intéressaient les affaires locales, mais ses collègues ont pu apprécier mieux que personne, son jugement, son impartialité, son désir de donner les plus larges satisfactions possibles, sans jamais léser les intérêts de la commune. Aussi je n'exprimerai que faiblement la pensée du conseil municipal en disant, en son nom, combien est grande la perte que nous éprouvons, et la douleur qu'elle nous laisse.

Mais Sabatié a joué à Puy-l'Evêque un rôle bien plus considérable : il a été un des premiers et un de ceux qui ont le plus contribué à propager, dans le canton, les idées républicaines. Rien ne l'a découragé, il a lutté envers et contre tous, avec un désintéressement et une persévérance sans égale. Je dois à sa mémoire d'affirmer ici qu'il ne s'est jamais laissé guider que par ses convictions, et qu'il a le plus souvent négligé ses propres intérêts pour s'occuper de ceux des autres. Aussi, lorsqu'il s'est agi de mettre quelque'un à la tête du mouvement politique qu'il avait amené dans le canton, il a été tout désigné et élu, à l'unanimité, président de la Ligue cantonale.

Ai-je besoin de parler de l'homme privé, de l'ami au cœur généreux? A-t-il jamais eu le courage de refuser un service? Comme dans sa vie publique, il a été l'homme foncièrement honnête, laborieux, et éveillant autour de lui les plus vives sympathies. Tous ceux qui le voyons de près avons en ce moment le cœur bien serré, mais notre perte n'est rien auprès de celle qu'éprouve sa famille si unie. Sa veuve perd le meilleur des maris, ses enfants, le plus tendre et le plus affectueux des pères. Puisse le concours des sympathies qui se manifestent autour de cette tombe, apporter quelque adoucissement à leur douleur.

- » Au nom du Conseil municipal,
  - » Au nom de la Ligue,
  - » Au nom de tous vos amis, mon cher Sabatié, je vous adresse un dernier adieu.
- Après lui, le juge de paix de Puy-l'Evêque, au nom de la Ligue, dit un dernier adieu au défunt. Ces deux discours ont profondément ému l'assistance.

**Fons**

Par décision du 19 septembre courant, M. le ministre de l'instruction publique a accordé une subvention de 60 fr. à la caisse des écoles de cette commune.

**Montcuq**

Mlle Durant, professeur à l'école normale de Versailles est nommée directrice de l'école primaire supérieure de Montcuq.

**Douelle**

Le dimanche, 8 octobre, des élections municipales auront lieu pour le remplacement de MM. Laparra, Alibert, Bessières et Rigal, démissionnaires. Ces démissionnaires sont des conservateurs.

**Catus**

Procès-verbal a été dressé contre des jeunes gens de Catus pour avoir déposé dans un arbre, en face la maison d'une jeune fille, un mannequin en paille représentant un homme dans une posture outrageante pour la moralité publique.

**Figeac**

Par arrêté en date du 23 septembre, M. le docteur Houradou est nommé médecin assermenté de l'arrondissement de Figeac, en remplacement de M. le docteur Fau.

**Variétés**

**UNE LETTRE SUR L'EXPOSITION DE CHICAGO**

Nous publions la lettre suivante d'un français, ancien élève de l'école des arts décoratifs de Paris. Les observations auxquelles a donné lieu, pour l'auteur, son séjour à l'étranger, surtout en Amérique, l'à-propos de ses critiques à la suite de sa visite consciencieuse à l'exposition de Chicago, le bon sens de ses jugements et de ses prévisions nous ont paru mériter l'attention de nos lecteurs :

Chicago, 1<sup>er</sup> septembre 1893.

Cher directeur,

J'ai eu bien souvent l'intention de vous écrire et de vous faire part de mes observations dans les nombreux pays étrangers que j'ai parcourus depuis que je me suis échappé de l'Ecole pour courir le monde; échappé est le vrai mot, car n'ayant jamais fréquenté aucun atelier, n'ayant aucune pratique spéciale de métier, je partis du premier coup à New-York. Et, ma foi, avec le seul bagage de ce que j'avais appris chez vous, je me suis débrouillé et j'ai eu le moyen de voyager.

Sans entrer dans le détail de mes pérégrinations, je vous dirai que d'Amérique je suis revenu plusieurs fois en Europe et que mes excursions se sont étendues en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, et que, de ce côté-ci de l'eau, j'ai traversé tous les Etats-Unis, du Canada au golfe du Mexique. De là j'ai poussé jusqu'à Guatemala, Honduras, Panama. L'hiver dernier, je suis allé aux Antilles et suis revenu à Chicago. Ce n'est donc pas à moi qu'il faut dire que les Français ne sortent pas de chez eux.

Je suis très heureux de vous dire que c'est avec ce que j'ai appris à votre Ecole que j'ai pu faire ces coûteux voyages, les études que j'y ai faites m'ayant permis de m'adapter à diverses industries artistiques. Voilà un résultat que vous saurez bien apprécier.

Cela est intéressant pour vous; mais ce n'est pas là le seul but de ma lettre. J'ai à vous entretenir de questions d'intérêt général pour notre cher pays, que l'étranger, que j'ai appris à ne pas aimer, croyait écrasé à jamais.

Au point de vue de la lutte industrielle entre les nations civilisées, l'exposition de Chicago peut apprendre bien des choses à l'observateur froid et impartial, et c'est de cela dont je veux vous entretenir.

Je le considère comme un devoir, le devoir d'un Français qui aime son pays, le devoir d'un ancien élève qui a reçu gratuitement une éducation artistique qui lui a permis de gagner sa vie, et aussi la gratitude de l'élève qui a gardé bon souvenir de ses maîtres.

En 1889, l'Allemagne n'ayant pas participé à l'Exposition, il était difficile à nos artisans de comparer ses travaux avec les nôtres. Ici, au contraire, l'Allemagne a cherché à prendre le premier rang. On ne saurait nier qu'elle est une nation patiente, travailleuse et ambitieuse, qu'elle possède beaucoup de gens de valeur. Elle le prouve ici.

Dans plusieurs branches, telles que les machines, l'électricité, les produits chimiques et bien d'autres produits encore, elle nous fait une sérieuse concurrence; dans les arts industriels, elle a fait un progrès considérable. Elle nous suit en nous copiant, c'est visible; mais c'est déjà quelque chose que de copier adroitement.

Je puis citer comme travaux très remarquables exposés ici le fer forgé artistique, les falences, l'imprimerie artistique, les procédés de reproduction d'œuvres d'art. L'ameublement et la décoration intérieure ont fait un grand pas aussi; nos styles Louis XIV et Louis XV sont reproduits, et bien qu'il y ait encore beaucoup de lourdeur et d'exagération, on voit une main d'œuvre habile, on sent l'idée de progresser. Beaucoup de nos exposants qui ne sont que des commis vendus et pas de gens du métier se contentent d'un examen superficiel et disent : *ça c'est toc*.

Le chauvinisme est mauvais dans ce cas. Nos jeunes gens, l'avenir de notre pays, doivent être avertis du travail persistant de nos voisins et il n'y a pas à s'endormir. A mon avis, purement personnel du reste et sujet à contrôle, je ne vois rien à craindre des autres nations, telles que l'Autriche, l'Italie, l'Espagne ni même pas beaucoup de l'Angleterre au point de vue des industries artistiques. L'Italie est en pleine décadence morale et matérielle, l'Angleterre a un tempérament tellement spécial qu'elle ne peut guère plaire qu'à des anglo-saxons.

Mais un concurrent encore en herbe qui nous donnera bien du mal plus tard, c'est l'Amérique. Cette nation jeune, riche et très audacieuse porte en elle toutes les qualités et défauts de l'Europe dont elle est le produit par sa population spécialement cosmopolite. L'américain, qui n'est qu'un européen dépaycé s'empare de tout; il s'adapte à tout ce qu'il trouve de bon ailleurs, et l'apporte chez lui; peu importe que ce soit français ou chinois.

Il envoie ses fils en Europe, va chercher des ouvriers de 1<sup>re</sup> force partout, les paie bien et fonde en quelques mois des industries qui ont causé des années d'expériences ailleurs. De là ces progrès rapides qu'on ne voit qu'ici. Vous connaissez leurs travaux déjà remarquables dans les machines en tous genres, les produits alimentaires, en électricité, en agriculture. En art, ils ne sont pas à mépriser, et en art industriel encore moins.

Chose qui vous surprendra, les américains ont un genre à eux dans l'art industriel.

Les décorations architecturales, les meubles, les papiers peints, l'orfèvrerie, tout cela a un cachet différent de ce que nous faisons en Europe et, j'ose le dire, ce n'est pas mal, c'est souvent même très bien.

Il est très regrettable que nos industriels n'aient pas envoyé ici des dessinateurs pour étudier ces efforts naissants vers un genre nouveau, moderne, plus adapté à notre vie actuelle que les formes, si souvent répétées, des anciens styles.

La maison d'orfèvrerie de Tiffany and C<sup>o</sup> expose le plus beau service à thé de l'Exposition; c'est neuf de forme, de dessin et merveilleusement ciselé, on ne peut faire mieux. J'ai le regret de dire que c'est bien supérieur à n'importe quelle pièce française de notre section.

Une autre maison, qui fait des décorations d'appartements, expose une cheminée, des paravents, des vitraux, des tentures qui ne ressemblent à aucun des vieux styles connus, et c'est très artistique, très imposant de caractère. Je pourrais vous citer d'autres exemples, c'est inutile. Je me contenterai d'affirmer qu'il y a une poussée générale vers quelque chose de neuf et que c'est là qu'est le danger pour notre industrie, qui depuis cent ans et plus, s'obstine à faire du Louis XIV, du Louis XV et du Louis XVI ou de la Renaissance, plus vieille encore. Je ne sais si l'on pourra faire comprendre aux fabricants qu'ils devraient changer de genre. Mais on pourra inculquer des idées neuves à nos jeunes gens dans les écoles publiques. La peinture, la sculpture françaises ont le genre moderne et c'est à cette supériorité que nous devons notre renommée dans le monde; il n'y a rien de cela dans l'industrie.

J'ai visité avec soin et avec grand détail, toute notre exposition; il n'y a pas à sortir de là, c'est Louis XIV, XV et XVI; pas un meuble, pas un objet qui s'écarte d'une forme qu'on a vue depuis son enfance; l'exécution parfaite de nos travaux n'en change pas l'aspect général, qui en somme est archiconnu et vieillot.

Je vous donne tous ces détails pour arriver à la conclusion : je crois de la plus grande nécessité de faire du nouveau.

Si, par malheur, une autre nation prend le pas sur nous dans cette voie, elle aura tous les acheteurs, et nos débouchés seront fermés.

Je crois, cher directeur, que vous serez de mon avis et que vous sentirez aussi que ce n'est pas pour le plaisir de faire une critique, que je vous adresse cette longue lettre.

Nous allons entrer dans un siècle nouveau, notre vie intime s'est déjà beaucoup modifiée. On peut dire que tout a changé. Mais, par un fait qui me semble bizarre, nos meubles, nos étoffes, nos services de table, nos tentures, tout cela est connu depuis un siècle. Pourquoi? par routine.

Dans un de mes derniers voyages, j'ai tenté moi-même d'engager des industriels dans une voie nouvelle; j'ai rencontré une résistance formidable; force m'a été de revenir ici faire profiter un pays étranger, ennemi du nôtre, commercialement, de ce que j'ai appris dans votre école.

C'est cela qu'il faut éviter à tout prix; un pays neuf, faisant du nouveau, attirera la jeunesse que vous aurez instruite à grands frais, et l'étranger profitera au lieu de nous. Vous ferez des artistes qui, en travaillant hors de France, travailleront contre la France. C'est exactement mon cas, et ce n'est pas sans dépit que je le constate.

A titre de dessinateur et sculpteur, j'ai dirigé ici un atelier de meubles pendant quatre ans, occupant environ quatre-vingt-dix ouvriers. J'ai été à même de juger combien en Amérique, on est pratique, prompt à saisir une idée neuve, tant dans l'outillage que dans la conception.

J'aurais aimé à faire profiter mon pays de cette expérience; mais quel est l'industriel français qui oserait se lancer dans une voie nouvelle? A voir ce qu'ils font tous, il est probable que pas un ne voudrait seulement l'essayer.

Veillez, cher directeur, excuser cette longue lettre, etc.

BAUDELOT.

Ceux qui digèrent mal et qui ont des maux d'estomac doivent chaque matin prendre en se levant une cuillerée à café de **Tisane Dussolin**.

Les meilleurs potages se font avec le **Tapio-ca Rils**.

**BULLETIN FINANCIER**

En Bourse, nous retrouvons les mêmes dispositions au commencement de cette semaine qu'à la fin de celle qui vient de s'écouler. C'est l'inactivité absolue. Le 30/0 perpétuel oscille de 98.15 à 98.10. Au comptant, il s'est inscrit à 98.10 après 98.20.

L'amortissable coté 98.50 et le 4 1/2 104.25. Les fonds étrangers sont également très calmes.

Les Consolidés anglais sont en recul de 1/16 sur la veille à 98.1/8. Le Rouble reste à Berlin à 212.

La Rente Italienne a varié de 83.60 à 83.40. Le Turc se tient à 22.02 1/2. L'Extérieur est sans grands changements à 64 1/16. Le Portugais fait 21 5/16 en légère plus-value. Les fonds russes n'ont guère varié. L'Orient reste à 68.20, le Consolidé à 9.25, le Nouveau à 81.15. Parmi les sociétés de crédit le Lyonnais est à 751.25. ex-coupon de 17.50.

Comme d'habitude, la Banque de France n'est pas cotée. Le Crédit Foncier se négocie à 970.

**Bibliographie**

**UNE DÉPENSE INTELLIGENTE**

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr.; 240 patrons repré sentent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaîtra aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse qui se puisse faire: c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La *Mode illustrée*, *Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un **Supplément littéraire**, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in-4°, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le *Journal*, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris.

**Prix pour les Départements.** — Première édition: Trois mois, 3 fr. 50; — Six mois, 7 fr.; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition: Trois mois, 7 fr.; — Six 13 fr. 50; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

**LA DÉBÂCLE**

Par Emile ZOLA

Grande publication illustrée en livraisons à 10 cent.

Pour annoncer cette édition véritablement populaire, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante que le maître a écrite à l'un de nos grands journaux du matin:

« Vous allez publier *La Débâcle* et vous me demandez quelques lignes de préface.

« D'ordinaire, je veux que mes œuvres se défendent d'elles-mêmes et je ne puis que témoigner ma satisfaction en voyant celle-ci publiée dans un grand journal populaire, qui la fera pénétrer dans les couches profondes de la Démocratie.

« Le peuple la jugera et elle sera pour lui, je l'espère, une leçon utile. Il y trouvera ce qu'elle contient réellement: l'histoire vraie de nos désastres, les causes qui ont fait que la France, après tant de victoires, a été misérablement battue, l'effroyable nécessité de ce bain de sang d'où nous sommes sortis régénérés et grandis.

« Malheur aux peuples qui s'endorment dans la vanité et la mollesse! La puissance est à ceux qui travaillent et osent regarder la vérité en face. »

*La Débâcle* est illustrée par un artiste éminent, le peintre de batailles JEANNIOT, qui s'est inspiré de documents authentiques en visitant, comme l'a fait Emile Zola, les contrées qui furent le théâtre de la guerre.

L'ouvrage, grand in-8° jésus, paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. Deux livraisons par semaine et une série tous les 18 jours.

On peut souscrire de suite à l'ouvrage complet, reçu franco au fur et à mesure de l'apparition de chaque série, en adressant un mandat poste de sept francs à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

La REVUE UNIVERSELLE, 10, rue Saint-Joseph, Paris, publie dans son numéro de 20 septembre: Les tramways à traction électrique par accumulateurs à Paris. — La marine à l'Exposition de Chicago: Un navire de guerre en briques. — Appareil pour l'enseignement de la natation. — Les causes d'incendies et les moyens de les combattre. — Système d'attelage et de dételage instantanés. — Relève-pantalon. — Porte-monnaie discret. — Nouvel obturateur photographique. — Catalogue-causerie: Fusil-bêche, système de Layen. — Une nouvelle ressource fourragère. — Conservation des tableaux dans le vin. — Un sondage de 2,002 mètres. — Au Cambodge. — L'expédition Maistre. — Emigration et colonisation pratique. — Traitement du paludisme. — Les cultures à Madagascar. — L'émigration au Portugal, en Italie et en Allemagne. — Emploi des feuilles d'arbres dans l'alimentation du bétail. — Alimentation rationnelle du bétail. — Destruction des herbes nuisibles aux plantes agricoles. — L'assainissement des terres, etc. — Le tramway électrique de Marseille. — La fabrication des lampes à incandescence. — L'éclairage à bon marché par l'emploi direct de la pile. — Construction d'une pile pratique au sulfate de cuivre. — Machine Ramsdem. — 2<sup>e</sup> problème d'électricité.

Abonnements: Un an 38 fr. Etranger, 52 fr. Numéro spécimen, 0 fr. 75.

**AVIS TRÈS IMPORTANT**

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents  
**INNOCUITÉ PARFAITE**

**BARRIQUES**

Le sieur **CAMBORNAC**, restant à Mortayrol, par Cabrerets (Lot), a l'honneur d'informer les propriétaires qu'il est fabricant de **BARRIQUES** de 220 litres, soit en chêne, soit en châtaignier, garanties irréprochables. Pour le prix, on n'a qu'à s'adresser à lui. Il ne sera pas exigeant.

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système **BLAKEY**, à 0 fr. 50 la carte  
Breveté S. G. D. G.  
Enclume de Famille  
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système **BLAKEY**. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes. Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Echarpes pour mairies et adjoints  
EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

**ON DEMANDE** DES AGENTS D'ASSURANCES pour la **Grêle** et l'**Incendie**. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

SERVICE D'ÉTÉ (1<sup>er</sup> Juillet 1893)

**De Paris à Toulouse**

	17	5	21	35	1125
	OMNIBUS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	DIRECT 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS
PARIS.....	départ. 3 <sup>h</sup> 10s.	9 <sup>h</sup> mat	7 <sup>h</sup> 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40 <sup>m</sup>	6 20 <sup>m</sup>	5 7	midi 32	7 <sup>h</sup> 5 soir
	départ. 6 50 <sup>m</sup>	6 46 <sup>m</sup>	5 14 <sup>m</sup>	2 8 <sup>m</sup>	8 3
SOULLAC.....	arrivée. 7 48	7 27	5 55	2 14	8 11
	départ. 7 53	7 30	5 58	2 21	8 18
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 »	—	—	2 28	8 21
	départ. 8 2	—	—	2 35	8 24
Lamothe-Fénélon.....	8 15	—	—	2 45	8 41
Nozac.....	8 25	—	—	3 »	8 53
GOURDON.....	8 39	8 »	6 26	3 10	9 8
Saint-Clair.....	8 49	—	—	3 22	9 20
Dégagnac.....	9 1	—	—	3 33	9 31
Thédirac-Peyrilles.....	9 12	—	—	3 45	9 43
Saint-Denis-Catus.....	9 23	—	—	3 54	9 52
Espère.....	9 32	—	—	4 5	10 3 soir
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 41	7 7	4 20	7 30 <sup>m</sup>
	départ. 9 58	8 47	7 12	4 31	7 42 <sup>m</sup>
Sept-Ponts.....	10 8	—	—	4 47	8 »
Cieurac.....	10 22	—	—	4 56	8 9
Lalbenque.....	10 29	—	—	5 31	8 45
Caussade.....	11 2	9 31	7 54	6 11	9 28
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 37	9 58	8 20	6 25	—
	départ. 11 h. 43 midi 2	10 23	8 26	7 55 <sup>m</sup>	—
TOULOUSE.....	arrivée. midi 39 1 h 32 <sup>m</sup>	11 10s.	9 14 <sup>m</sup>	—	—

**De Toulouse à Paris**

	16	1140	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	OMNIBUS	EXPRESS 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ. 2 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup>	—	5 <sup>h</sup> 50 <sup>m</sup>	—	9 <sup>h</sup> 25	6 <sup>h</sup> mat
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 14	—	7 10	—	10 40 <sup>m</sup>	7 15 <sup>m</sup>
	départ. 3 24	4 15 <sup>m</sup>	7 30	—	10 50	7 30 <sup>m</sup>
Caussade.....	3 49	4 56 <sup>m</sup>	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....	—	5 38	—	—	midi 13	8 54
Cieurac.....	—	5 46	—	—	midi 21 <sup>m</sup>	9 2
Sept-Ponts.....	—	5 58	—	—	midi 33 <sup>m</sup>	9 14
CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 6	8 46	—	midi 41	9 22
	départ. 4 38	6 30	8 54	6 5 <sup>m</sup>	—	9 30
Espère.....	—	6 45	—	6 20 <sup>m</sup>	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....	—	6 59	—	6 33	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 14	—	6 48	—	10 11
Dégagnac.....	—	7 23	—	6 57	—	10 20
Saint-Clair.....	—	7 33	—	7 6	—	10 29
GOURDON.....	5 23	7 49	9 42	7 23	—	10 43
Nozac.....	—	7 58	—	7 32	—	10 52
Lamothe-Fénélon.....	—	8 7	—	7 42	—	11 1
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 16	—	7 52	—	11 10
	départ. —	8 18	—	7 54	—	11 12
SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 25	10 6	8 2	—	11 19
	départ. 5 50	8 31	10 9	8 9	—	11 25
BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 37 <sup>m</sup>	10 53	9 17 <sup>m</sup>	—	midi 27
	départ. 7 »	—	11 3	—	—	midi 55
PARIS.....	arrivée. 4 37 <sup>m</sup>	—	10 21 <sup>m</sup>	—	—	11 38 <sup>m</sup>

**De CAHORS à LIBOS**

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 h 40 <sup>m</sup>	12 h 50 <sup>m</sup>	6 h 13 <sup>m</sup>
Mercuès.....	6 54	1 47	6 27 <sup>m</sup>
Arrêt Doucille.....	6 58	—	6 31
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Luzac.....	7 14	1 22	6 45
Castelfranc.....	7 24	1 35	6 57
Arr <sup>t</sup> Prayssac.....	7 27	—	7 »
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 3
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac.....	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 »	2 13	7 32
LIBOS. — A.	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX. — A.	3 51 <sup>m</sup>	8 11 <sup>m</sup>	4 45
PARIS. — Ar.	11 36 <sup>m</sup>	4 37	10 21 <sup>m</sup>

**De LIBOS à CAHORS**

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — D.	7 <sup>h</sup> 50s.	11 <sup>h</sup> »	7 <sup>h</sup> 38 <sup>m</sup>
BORDEAUX. — »	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 10 <sup>m</sup>
Fumel.....	8 35	3 37	9 16
Soturac-Touzac.....	8 45	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 53	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 40
Arr <sup>t</sup> Prayssac.....	9 6	»	9 47
Castelfranc.....	9 11	4 23	9 53
Luzac.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Doucille.....	9 36	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

**De CAHORS à CAPDENAC**

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45	1 <sup>h</sup> 29	5 <sup>h</sup> 23 <sup>m</sup>
Cabessut, halte.....	7 51	1 38	5 32 <sup>m</sup>
Arcambal.....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry.....	8 20	2 6	5 57
Conduché.....	8 32	2 19	6 9
St-Géry, halte.....	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.....	8 48	2 36	6 24
Calviac, halte.....	8 55	2 44	6 31
Cajarc.....	9 8	2 57	6 44
Montbrun, halte.....	9 18	3 8	6 54
Touzac.....	9 27	3 18	7 5
Lamadoléra.....	9 40	3 31	7 18
CAPDENAC. — A.	9 52	3 44	7 27

**De CAPDENAC à CAHORS**

	[Omnibus]	Omnibus.	[Omnibus]
CAPDENAC. D.	7 47	11 <sup>h</sup> 10 <sup>m</sup>	5 <sup>h</sup> 23 <sup>m</sup>
Lamadoléra.....	7 59	11 22 <sup>m</sup>	5 35 <sup>m</sup>
Touzac.....	8 10	11 34	5 46
Montbrun, halte.....	8 18	11 43	5 54
Cajarc.....	8 30	11 55	6 5
Calviac, halte.....	8 40	12 4	6 15
St-Martin-Lab.....	8 49	12 14	6 25
St-Géry, halte.....	8 57	12 23	6 33
Conduché.....	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry.....	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 51	6 58
Arcambal.....	9 31	1 00	7 6
Cabessut, halte.....	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — A.	9 49	1 19	7 24

**DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY**

Ancienne Maison **EDOUX**

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

**RIVIÈRE Elie, Successeur**

Peinture  
Vitrerie  
Faux bois  
Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

**Henri SÉGUY**

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

**A VENDRE**

(Pour cause de départ éventuel)

**UNE MAISON**

composée de deux corps de bâtiments

SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN: 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.

**PURGATIFS et DÉPURATIFS**  
ENGORGEMENTS d'INTESTINS, Constipation, Migraine, Congestions, etc.  
TRÈS CONTRAINDITS et MITÉS SOUS D'AUTRES NOMS  
Exiger les **Veritables**  
Avec l'ÉTIQUETTE ci-jointe en 4 COULEURS et le nom du **Docteur Franck**  
1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 gr.); 3 fr. la Boîte (105 gr.)  
Notices dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES

**UNION DES OUVRIERS**

Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetière, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

**Siège Social: Rue de Vayrols, n° 7**